

points de vue

De la pub ! de la pub ! Partout et toujours. Pour écouter un morceau de musique ou se payer un spectacle faut se farcir de la pub ! Sur internet, dans nos emails jusque dans le contenu des films ! Mais on va en arriver où ? Curieux qu'il n'y en ait pas encore sur le PQ ! Après tout voilà un support bêtement négligé avec un public universel, disponible du PQ gratuit payé par la pub ! Mais chut je vais leur donner des idées... Il faut croire que nous sommes bien formatés pour que la pub fonctionne, elle est essentielle même dans notre choix présidentiel. Je suis certains que parmi vous certains paient de la pub pour assurer la réussite de leur métier, ou financer leurs sites. Avec la pub on peut faire acheter n'importe quoi par n'importe qui ! Des fortunes sont claquées en études d'efficacité pour mieux nous manipuler, rêvons qu'on n'en fasse autant pour mieux nous instruire... Il faut aujourd'hui avoir écrit en gros la marque du produit qu'on achète ! On paye cher pour faire de la pub au produit dont on a déjà payé la pub pour nous séduire ! Donc on s'est fait avoir mais en plus on est fier d'étaler notre naïveté et pousser les autres à se faire avoir ! Quand sa publicité m'emmerde, moi je n'achète plus le produit. C'est la seule solution pour ne plus être ennuyé par les publicités. Alors ne choisissons plus ce que la publicité nous suggère, nous sommes des êtres libres non ? Alors prouvons-le ! Notre quotidien en sera moins agressé par les pubs !



Haine sur Twitter ?

Logique car il est impossible de donner une argumentation intelligente en 140 caractères ! Donc la médiocrité et la bêtise y trouve son terrain de prédilection.

13

01-01-17 www.trazibule.fr
Quelque chose à dire ?
mail : courriel@trazibule.fr

de

YEMEN

10 000 morts, 3 millions de réfugiés : les Saoudiens écrasent le Yémen dans une indifférence généralisée. C'est ce que relève un article du quotidien britannique Guardian. Le journal évoque une campagne saoudienne de 20 mois qui aurait causé 10 000 morts, 3 millions de réfugiés et laissé, 14 millions de personnes, environ la moitié du pays au bord de la famine. Mais l'Arabie nous achète nos armes, alors chut...

DICTAT

Par simple décret du 5 décembre 2016 la justice est dorénavant sous le contrôle total de l'exécutif.

Si cela n'est pas retiré, comme le demande le premier président de la Cour de cassation et le procureur général près la Cour de cassation, c'est la fin d'un des piliers de la république, la séparation des pouvoirs.

Sans cette séparation des pouvoirs, un juge se trouve incapable de juger un dirigeant politique car celui-ci peut alors tout simplement lui retirer ses fonctions.

Via l'usage des décrets, du 49.3 et des ordonnances, l'exécutif se foutait du pouvoir législatif, voici maintenant le tour du judiciaire dans un silence médiatique désolant.

CASIERS VIERGES

Vouloir limiter les investitures des politiques aux casiers juridiques vierges part d'un principe très sain, mais la loi actuelle n'est pas saine et la justice trop sensible à l'influence des puissants. Ainsi aujourd'hui, de véritables mafieux ont un casier parfaitement vierge et de nombreux lanceurs d'alertes ou militants sincères sont sous le coup de condamnations à répétitions.

Il est si facile par un fieffé coquin de faire condamner un concurrent sur une accusation fictive qu'une telle règle risque d'avoir l'effet contraire à l'esprit de ses promoteurs.

Emissions de CO₂

Publié sur le site EDF : Un aveu !

Emissions nettes par segment	En kt				En g/kWh			
	9M 2015		9M 2016		9M 2015		9M 2016	
France	6 028	14 %	6 379	20 %	17		19	
Royaume-Uni	13 742	31 %	3 041	10 %	220		56	
Italie	5 366	12 %	5 656	17 %	338		356	
Autre International	15 059	34 %	12 803	40 %	551		535	
Autres métiers	4 164	9 %	4 081	13 %	327		315	
Groupe	44 359	100 %	31 959	100 %	95		73	

Emissions du Groupe sous la barre des 100 g/kWh

trazibule

EDF

déposera son bilan, avant d'avoir à payer le démontage des centrales... Et pour ne pas léser les actionnaires prudents, EDF vend ses actions à bon prix avant la déconfiture ! Mais à qui ? A l'état bien sûr, voilà donc pourquoi l'état détient déjà 85,6% des actions ! Et à des investisseurs institutionnels pour 9.3% en second actionnaire, total 94.9% ! Edf a déjà quitté le CAC 40, l'investissement privé est prudent, lui !

EDF brade ce qui peut encore avoir de la valeur en vendant en catimini 49,9% de sa filiale RTE, (gestion des lignes à très haute tension), à la Caisse de Dépôts et Consignations et à la CNP (Caisse Nationale de Prévoyance). Merci les dividendes pour la Finance et merci aux clients d'EDF qui vont payer ! Mais chut..... C'est vous, via l'état, qui payerez le démantèlement après avoir en plus acheté l'entreprise au prix fort ! L'arnaque des autoroutes (bradées à 14.8 milliards) est une brouille à coté de cette arnaque là : EDF vaut 20 milliards (au cours actuel de l'action) en l'état ! Or il faut 8 milliards pour l'EPR finlandais, 10.5 pour l'EPR de Flamanville, 23 pour Hinkley point en Angleterre, et 100 (selon la cours des comptes) pour la maintenance des centrales jusqu'en 2030, alors démanteler ? Avec quoi ? Alors EDF prend tous les risques et continue avec ses vieilles centrales jusqu'à la catastrophe qui servira d'alibi pour le dépôt de bilan.

Vœux 1517-2017

Il y a 500 ans en 1517, Martin Luther lançait sa réforme par ses 95 thèses contre le pouvoir pontifical, première étape vers l'époque moderne. L'esprit critique refaisait surface après des siècles d'obscurantisme. Pour 2017, je vous souhaite une grande (r)évolution par l'écologie et l'esprit de partage pour rendre enfin notre monde meilleur.



« Christine Lagarde a pris une décision très défavorable au bien public. Prendre une mauvaise décision n'est pas pénalement répréhensible. »

Dit le juge !

- L'élu qui a pris une mauvaise décision très défavorable à ses administrés qui ont été inondés, ne serait plus pénalement répréhensible.
- Le chauffard qui a pris une mauvaise décision au feu rouge, très défavorable au piéton qui passait ne serait plus pénalement répréhensible ?
- L'assassin qui a pris une mauvaise décision très défavorable à la vie de son voisin ne serait plus répréhensible ?

Si ce jugement est appliqué, tout devient permis, il suffit de dire

« je ne suis pas responsable j'ai juste pris la mauvaise décision de bonne foi ! »

Nous devons interdire une telle forfaiture

de nos politiques et de notre justice !

Ah oui c'est vrai nos politiques ne sont pas assermentés contrairement au moindre garde champêtre alors je n'ai pas le droit de dire que c'est une forfaiture pour Lagarde, mais au fait est ce que les juges sont assermentés eux ?

418 milliards

d'euros d'infractions des grandes surfaces non perçus par l'État !!

Après que le Tribunal Administratif ait déclaré son incompetence en la matière le 11 mars 2016, en renvoyant l'affaire à la Cour d'Administrative d'Appel, qui elle-même a renvoyé au Conseil d'Etat, le 22 novembre 2016, le Conseil d'Etat a renvoyé l'affaire devant le Tribunal Administratif pour enjoindre le Préfet de constater l'exploitation illicite. Voilà la vitesse de notre justice. L'état doit respecter les lois votées pour les droits fondamentaux de chacun et récupérer ces 418 milliards d'euros d'infractions, cela représente :

- 1) 5 ans d'impôt sur le revenu
- 2) 27 ans de cotisations du RSI
- 3) 33 fois le trou de la Sécu...

LOGIQUE FN

Les immigrés ne travaillent pas **ET** en plus ils volent le travail des français !

"Malgré cette culpabilité, la CJR a estimé que la "personnalité" de la patronne du FMI et sa "réputation internationale", ainsi que le fait qu'elle bataillait à l'époque contre une "crise financière internationale", plaidaient en sa faveur et justifiaient de la dispenser de peine."

Je n'ai pas encore trouvé le mot "personnalité" dans le code pénal, pourtant un magistrat juge en fonction de ce code sinon de quoi d'autre ? De sa paye ? De son avancement ? Alors si c'est ça, ce n'est plus un juge mais un corrompu.

BANQUES

Les meilleurs emplacements des villes sont occupés par des agences bancaires dont seul le distributeur automatique est vraiment utile. Le fric et le luxe parodent, mais devant les façades des clochards meurent ! Comment voir cela sans mesurer les conséquences de leur action réelle dans l'économie actuelle.

CRECHE

Comment le FN peut-il souhaiter honorer des réfugiés, juifs, SDF, avec un enfant né par procréation pour autrui, venus chercher leurs papiers lors d'un recensement ... Pour moi, la crèche célèbre le solstice d'hiver, retour de l'espoir par l'augmentation des jours, la naissance de l'an nouveau, que les religions ont récupéré des pratiques bien plus anciennes qu'elles.

Sagesse

"Je ne perds jamais. Soit je gagne, soit j'apprends" (Nelson MANDELA)